

PROGRAMME ACTION



2019 – Politique mutualisée de valorisation des patrimoines bâtis et éco-rénovation

Ressources humaines :

Rita JACOB ; Anne RIWER ; François GOETZMANN

Calendrier :

du 01/01/2019 au 31/12/2019

Objectifs :

L'objectif de la politique mutualisée, basée sur le conseil architectural gratuit aux habitants, est de mieux préserver et valoriser les caractéristiques de l'architecture traditionnelle locale à travers une action globale qui influe sur l'ensemble des aspects de cette problématique : inventaire, information-sensibilisation, assistance-conseil aux porteurs de projet, reconnexion des acteurs de la filière liée à la valorisation des patrimoines bâtis et l'éco-rénovation (artisans, architectes, services instructeurs).

L'ensemble de la mission s'articule autour :

- De la préservation du patrimoine,
- De la prise en compte de l'efficacité énergétique,
- Du bien-être des habitants,
- De l'adaptation des matériaux utilisés aux spécificités structurelles du bâti ancien (pierre, pan de bois...).

On distingue ainsi trois objectifs principaux qui sont les suivants :

Les objectifs prioritaires transversaux : qui concernent la mise en place d'outils de sensibilisation, de conseils et la fédération d'un réseau d'artisans. Cela permet un travail en amont, auprès des propriétaires, par la mise en place d'un accompagnement et d'un conseil architectural sur les projets de réhabilitation, de transformation ou d'extension dans le cadre de la valorisation du bâti traditionnel. Poursuivre les actions d'information et de sensibilisation auprès des élus, des propriétaires, des écoles (actions pédagogiques) et des professionnels du bâtiment sur les typologies architecturales du Parc, ainsi que sur les principales préconisations et recommandations concernant la restauration et la transformation du bâti traditionnel (édition de fiches de restauration, animation de chantiers écoles...). Développer des actions spécifiques sur la maîtrise de l'énergie dans le bâti traditionnel pour une meilleure compréhension : habitants et professionnels et une meilleure appropriation des éléments à mettre en œuvre.

Objectifs prioritaires par intercommunalités : notamment en matière d'inventaire, de pédagogie et de renouvellement urbain. C'est par la connaissance approfondie du patrimoine bâti, sur le plan culturel et historique mais aussi en tant qu'élément structurant un espace, que l'on peut définir une politique raisonnée sur leur mutation.

Objectifs transversaux CdC/SYCOPARC : qui s'orientent sur la relation entre le patrimoine bâti, l'architecture contemporaine et l'urbanisme. Recherche sur la mise en place d'outils spécifiques sur la prise en compte de l'évolution du patrimoine et la compatibilité avec les documents d'urbanisme.

Concernant les communes hors Parc, le dispositif retenu prend la forme d'un programme d'actions inter-EPCI sous l'égide du SYCOPARC sur une durée de 3 ans, sous la forme d'une convention comprenant :

- La définition d'une politique raisonnée sur la mutation des patrimoines,
- Un conseil architectural personnalisé,
- Une assistance technique au porteur de projet,
- Une campagne d'information et de pédagogie.

Descriptif :

Phases liées :

- Accompagner les formations continues en éco-rénovation,
- Former et sensibiliser à l'éco-rénovation, organiser les savoir-faire autour de l'éco-rénovation,
- Architecte conseil mutualisé sur les communes hors Parc (périmètre élargi).

PHASE : 2019 - Architecte conseil mutualisé	
Ressources humaines :	Anne RIWER ; François GOETZMANN ; Aurélie WISSER ; Pascal DEMOULIN
Calendrier :	du 01/01/2019 au 31/12/2019

Descriptif :

Afin d'appliquer les conseils architecturaux gratuits et les actions de sensibilisation à l'ensemble des communes des communautés de communes adhérentes au dispositif Mut'Archi, il a été mis en place un programme d'actions inter-EPCI sous l'égide du SYCOPARC sur une durée de 3 ans, sous la forme d'une convention comprenant :

- La définition d'une politique raisonnée sur la mutation des patrimoines,
- Un conseil architectural personnalisé,
- Une assistance technique au porteur de projet,
- Une campagne d'information et de pédagogie.

Le SYCOPARC porte 1 poste d'architecte conseil mutualisé avec les EPCI suivants :

- Alsace Bossue
- Hanau-La Petite Pierre
- Pays de Saverne
- Pays de Bitche
- Pays de Niederbronn-les-Bains
- Sauer-Pechelbronn
- Pays de Wissembourg

Dépenses prévisionnelles :

Dépenses prévisionnelles :	TOTAL	60 000 €
	Animation / Coordination - poste 200 jours 1 ETP (Salaires + charges + frais de mission + frais de structure)	60 000 €

Plan de financement :

Recettes prévisionnelles :	TOTAL	60 000 €
	Conseil Départemental du Bas-Rhin	9 410 €
	Région Grand-Est	8 590 €
	EPCI	42 000 €

PROGRAMME ACTION

	<h3>2019 - Développer une culture partagée et faire émerger des opérations pilotes pour Habiter Autrement</h3>
Rattachement à la charte :	
<ul style="list-style-type: none">▪ Charte : Charte 2014-2025<ul style="list-style-type: none">○ Axe : O 3.2 : Innover dans l'art d'habiter le territoire<ul style="list-style-type: none">▪ Objectif : M 3.2.1 - Expérimenter en urbanisme et en architecture<ul style="list-style-type: none">⊖ Projet : 2-P321-1 : Accompagner élus et habitants pour favoriser une construction durable locale	
Calendrier prévisionnel :	01/01/2019 - 31/12/2019
Référent :	Anne RIWER, Aurélie WISSER, Pascal DEMOULIN, Romy BAGHDADI

Contexte :

La qualité et l'homogénéité par secteurs paysagers des constructions patrimoniales sont des atouts majeurs du territoire. Face au constat actuel d'une grande banalisation de la construction, le SYCOPARC recherche à sensibiliser au plus près les élus, habitants et professionnels. Il cherche également de nouvelles méthodes pour permettre à tous de s'approprier les concepts d'urbanisme et d'architecture durable.

Bilan des années antérieures :

Le programme Habiter Autrement se poursuit depuis 2007. Il permet de toucher les habitants et de valoriser les actions exemplaires. En 2018, 7 stages « Mettez la main à la pâte » ont permis aux particuliers d'expérimenter et d'échanger autour des techniques de rénovation du bâti ancien. 1 ciné-débat a lieu en juin, ainsi qu'un atelier architectural dédié à l'éco-rénovation, et une journée de visites de chantiers et réalisations d'éco-rénovation sur le territoire élargi du Parc. Les stages « Mettez la main à la pâte » sont les animations qui ont rencontré le plus de succès : ils permettent d'intégrer efficacement les principes de l'éco-rénovation et créer des rencontres fructueuses entre habitants et entreprises.

Les outils dédiés à la pédagogie autour de l'éco-rénovation : portail internet, exposition itinérante, malle pédagogique, ont été utilisés auprès du grand public.

Objectifs :

Mener un débat permanent sur le territoire, autour de l'architecture et de la construction durable. Permettre aux habitants de connaître les bonnes pratiques. Faire émerger de nouveaux modèles d'habitats et inscrire cette démarche dans une logique de valorisation des ressources locales. De créer des liens entre les acteurs de la construction et de constituer une filière de l'habitat durable.

Descriptif :

Cette action se développe en 4 phases :

- Réaliser le programme **Habiter Autrement**, éco-rénover dans les Vosges du Nord : stages pratiques, animation autour de l'exposition éco-rénover et de la malle pédagogique (artisans/grand public),
- Réaliser des **supports d'information** et de communication (programme Habiter Autrement),
 - Faire émerger des opérations pilotes : **Ateliers hors les murs**,
- Faire émerger des opérations pilotes : **Accompagner l'émergence de tiers-lieux**.

2019 - Supports d'information et de communication

Ressources humaines :	Anne RIWER, Aurélie WISSER, Pascal DEMOULIN, Romy BAGHDADI
Calendrier :	01/01/2019 - 31/12/2019

Objectifs :

La présente phase concerne : la réalisation et l'impression des documents de communication liés à la programmation "Habiter Autrement", ainsi que les documents de porter à connaissance réalisés suite à la tenue des workshops et résidences architecturales.

Descriptif :

1. Communication programme Habiter Autrement 2019 : conception identité graphique 2019/2021, réalisation, impression du programme (formats papier et web) et diffusion du programme Habiter Autrement : 1 000 exemplaires papier, diffusion presse et distribution – 3 850 €
2. Capitalisation et formalisation pour le porter à connaissance du produit des actions menées autour de l'éco-rénovation, des workshops étudiants, des résidences architecturales (vidéos captage d'image des animations et atelier, en vue de la conception d'un MOOC « éco-rénovation du bâti ancien »). Prestation à bon de commande : 5 000 €
3. Portfolios pour porter à connaissance du résultat des travaux menés dans le cadre des workshops étudiants et de résidences architecturales :
 - 1 publication/portfolio du résultat des workshops étudiants : 1 250 €
 - 1 publication/portfolio du résultat de la résidence architecturale : pm budget inscrit fiche « Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation... » 2018

Dépenses prévisionnelles :

Dépenses prévisionnelles :	TOTAL	10 100 €
	Réalisation du programme « Habiter Autrement » (Conception graphique + Impression)	2 600 €
	Parution Presse et diffusion	1 250 €
	Captation d'images (Contrat de prestation)	5 000 €
	Création de Portfolios	1 250 €

Plan de financement :

Recettes prévisionnelles :	TOTAL	10 100 €
	Région Grand-Est	10 100 €

2019 - Habiter Autrement

Ressources humaines :	Anne RIWER, Aurélie WISSER, Pascal DEMOULIN, Romy BAGHDADI
Calendrier :	01/01/2019 - 31/12/2019

Objectifs :

Démontrer que l'éco-rénovation est une alternative crédible à la rénovation conventionnelle. Tant que possible, les différents temps de débat seront proposés au territoire pour alimenter les manifestations locales. Les partenariats seront étendus aux institutionnels, aux EPCI, OT, associations du territoire.

Le programme Habiter Autrement 2019 devra permettre de :

- Sensibiliser les habitants et les professionnels aux enjeux de l'urbanisme durable, de la rénovation des bâtis anciens et de la qualité architecturale,
- Valoriser les artisans et les outils créés : portail internet, exposition itinérante et malle pédagogique : "éco-rénover dans les Vosges du Nord",
- Recueillir les points de vue des habitants et ouvrir les débats aux dimensions culturelles et de qualité de vie,
- Favoriser la mise en place de réseaux d'acteurs autour de l'éco-rénovation.

Descriptif :

Thématique 2019 : Valoriser les acteurs de l'éco-rénovation

1. Animations autour de l'exposition et de la malle pédagogique éco-rénover dans les Vosges du Nord

- **Conférences et animations d'ateliers autour de l'exposition éco-rénover**, en partenariat avec les lieux d'accueil de l'exposition éco-rénover (*animation : A*)

2. Stages « Mettez la main à la pâte » : stages d'initiation pratique

Lors de ces stages, les participants recevront une formation pratique sur les techniques de mise en œuvre des matériaux renouvelables dans la rénovation de bâti ancien ou la construction. Cette formation se déroule sur un chantier réel ; elle s'adresse à toutes personnes intéressées par une utilisation raisonnée de nos ressources locales dans le bâtiment. Ils ont lieu les samedis, de fin juin à début septembre. Suite au bilan positif de fréquentation de l'année dernière, les stages les plus demandés sont reconduits. **Suite aux actions menées sur le territoire pour le développement de filières de matériaux biosourcés, un stage « terre-paille » sera programmé.** 9 journées – 5 100 €

- **Une journée introductive de sensibilisation à l'éco-rénovation à l'aide des outils de la malle éco-rénover (*animation AR-AW*) : 1 jour**
- **Enduit à la chaux : 1 jour**
- **Torchis : 1 jour**
- **Enduit terre : 1 jour**
- **Finitions intérieures naturelles : 1 jour**
- **Béton de chanvre : 1 jour**
- **Maçonnerie de murs et de murets en grès : 1 jour**
- **Pose d'isolant biosourcé : 1 jour**
- **Isolation terre-paille : 1 jour**

3. Conférences grand public :

Introductions au workshop étudiant et à la résidence architecturale, dans le cadre d'une démarche de mise en mouvement et de participation des citoyens autour de ces événements.

- **1 conférence d'introduction au workshop** : autour du GR53, du mobilier extérieur bois et de l'hébergement (touristique léger, réhabilitation, dents creuses) : "Architecture et design autour des activités nature" 2 à 3 intervenants. 1 125 €
- **1 conférence d'introduction à la résidence architecturale avec dédicace du livre « Vivre et habiter une maison traditionnelle »** : autour de la réhabilitation du bâti, du traitement de l'espace public en cœur d'îlot, de la mixité des fonctions. "Réhabilitation en cœur de ville, enjeux et perspectives" 2 intervenants. 750 € + 200 €
- **1 journée de restitution de la résidence architecturale** : conférence et visites : 900 €

Dépenses prévisionnelles :

Dépenses prévisionnelles :	TOTAL	8 075 €
	Organisation de conférences (intervenants, frais de réception)	2 975 €
	Organisation des stages « Mettez la main à la pâte »	5 100 €

Plan de financement :

Recettes prévisionnelles :	TOTAL	8 075 €
	Région Grand-Est	8 075 €

2019 - Faire émerger des opérations pilotes : Ateliers hors les murs

Ressources humaines : Pascal DEMOULIN, Romy BAGHDADI, Anne RIWER, Aurélie WISSER, Caroline SALOMON

Calendrier : 01/01/2019 - 31/12/2019

Descriptif de la phase :

Accueillir une ou plusieurs écoles (architecture, design, paysage, forêt...) sur une thématique phare du milieu rural:

- Réactiver les friches en réinterrogeant l'économie locale,
- Revitaliser les centres-bourgs // bourgs-centres à travers la réactivation et l'implication des habitants dans le tissu économique local,
- Reconquérir le paysage et ré-interroger le rapport des habitants à ce paysage,
- Repenser la mobilité et associer les habitants pour envisager des possibilités,
- Accompagner les mutations des modes d'habiter en impliquant des situations atypiques,
- "Dénormer" pour inventer, en déconstruisant les freins rencontrés par les habitants.

À travers l'atelier de terrain, l'objectif est de mettre les étudiants en situation et en relation avec un territoire afin qu'ils se trouvent dans la même situation que le maître d'ouvrage gestionnaire du territoire et qu'ils prennent conscience de certains enjeux. Néanmoins, les réalités économiques et financières sont difficiles à intégrer dans une démarche pédagogique. Le travail se fait alors dans une position intermédiaire, nécessairement différente de celle du professionnel. L'enjeu est de créer des situations de débat, de réflexion par l'expérimentation et le test grandeur réel. Le travail se fait alors dans une position intermédiaire, nécessairement différente de celle du professionnel qui prendra pied dans le territoire avec un contrat et des obligations de résultat.

Objectifs :

- Créer des situations de débats de réflexion...
- Capitaliser l'expérimentation,
- Créer une culture partagée entre habitants et jeunes créateurs,
- Accueil de 3 écoles : ENSAS, IN SITU LAB, Université Paris DIDEROT.

Organisation du travail :

Une convention précisera les modalités de l'atelier : sujet, calendrier, attendus, acteurs mobilisés, rendus, outils de valorisation...

Temps de travail à l'école : 1 semestre

Temps d'immersion dans les Vosges du Nord : 2 semaines

Pour mémoire :

Participation des communes étudiées pour la mise à disposition d'un espace de travail pour les étudiants (espace de FORUM (mairie, presbytère, annexe...) si possible avec une connexion internet.

Aide à la recherche et mise à disposition d'hébergements pour les étudiants de la part des communes.

Dépenses prévisionnelles :

Dépenses prévisionnelles :	TOTAL	12 600 €
	Frais liés à l'accueil des étudiants (hébergement, restauration ...)	10 800 €
	Journée de restitution (frais de réception, impression...)	1 800 €

Plan de financement :

Recettes prévisionnelles :	TOTAL	12 600 €
	Conseil Départemental du Bas-Rhin	9 740 €
	Région Grand-Est	2 860 €

Pour mémoire, les conférences et la publication apparaissent sur la **phase Habiter Autrement** comme temps fort de sensibilisation des publics.

PROGRAMME ACTION

	<h3>Améliorer le lien entre le territoire et sa jeunesse</h3>
Rattachement à la charte : <ul style="list-style-type: none">▪ Charte : Charte 2014-2025<ul style="list-style-type: none">○ Axe : O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord<ul style="list-style-type: none">▪ Objectif : M 1.4.4 - Favoriser un projet pédagogique partagé<ul style="list-style-type: none">○ Projet : 2-P144-1 : Faire vivre, à travers la relation entre le SYCOPARC et l'Éducation Nationale, le lien entre les élèves, la communauté éducative et leur territoire	
Calendrier prévisionnel :	01/01/2019 – 31/12/2020
Référent :	Philippe KOFFLER

Contexte :

La sensibilisation des publics aux patrimoines naturels et culturels est une mission fondamentale du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Les enfants et les adolescents, en tant que futurs acteurs et ambassadeurs de ce territoire d'exception, en sont un des publics prioritaires.

Depuis 2014, le SYCOPARC renforce le volet scolaire de cette mission à travers son action concertée en matière d'éducation au territoire. Pour cela, il s'appuie sur les leviers que sont le réseau des structures d'Éducation à la Nature et à l'Environnement, les écoles et les 24 établissements secondaires implantés sur le périmètre élargi du Parc. L'objectif est de mettre en contact un maximum d'élèves avec le projet Parc, ses enjeux et les spécificités du territoire dans lequel il vit.

Bilan des années antérieures :

Les documents contractuels suivants sont élaborés : au niveau national, la charte partenariale relative à l'éducation au territoire et au développement durable a été signée entre la fédération des PNR, les ministères de l'écologie et de l'éducation nationale. Au niveau académique, une convention SYCOPARC/Rectorat de Strasbourg a été signée et une convention Rectorat de Nancy-Metz avec les 3 PNR de l'Est est en préparation. Au niveau local, une convention SYCOPARC/structures d'éducation à l'environnement a été signée.

Objectifs :

- Renforcer les relations entre le SYCOPARC et ses partenaires éducatifs (*établissements scolaires, association Education à la Nature et à l'Environnement*),
- Sensibiliser davantage les jeunes aux particularités des territoires dans lesquels ils vivent et évoluent,
- Développer des projets éducatifs communs et nouveaux.

Descriptif :

Opération 1 : Sensibilisation et soutien aux projets scolaires
Opération 2 : Rendez-vous pédagogiques (formation des enseignants et des animateurs)
Opération 3 : Mise en œuvre d'un d'EAC : maquette sonore des Vosges du Nord
Opération 4 : Développement de nouveaux outils de sensibilisation au territoire
Opération 5 : Dehors les Vosges du Nord

Sensibilisation et soutien aux projets scolaires

Ressources humaines :	Philippe KOFFLER
Calendrier :	01/09/2018 – 01/07/2020

Objectifs :

Il s'agit de continuer, en coopération avec la communauté éducative, la mise en place d'animations ponctuelles thématiques et d'outils d'informations. Cela passe par l'initiation des élèves de 6^{ème} à la connaissance du Parc naturel régional des Vosges du Nord par des interventions ciblées en fonction des projets des établissements et des problématiques locales. Ces moments permettent la réalisation et l'aboutissement de projets nouveaux.

Descriptif :

25 classes / 150 € par animation
 5 projets collèges / 400 € par projet
 5 projets primaires et lycées / 400 € par projet

Dépenses :

Dépenses prévisionnelles :	TOTAL	7 750 €
	Sensibilisation des classes de 6ème – 25 séances	3 750 €
	Projets collèges	2000 €
	Projets lycées	2000 €

Plan de financement :

Recettes prévisionnelles :	TOTAL	7 750 €
	Région Grand-Est	4 000 €
	Conseil Départemental du Bas-Rhin	3 750 € (100 % du volet sensibilisation de 6ème)

Rendez-vous pédagogiques

Ressources humaines :	Philippe KOFFLER
Calendrier :	01/02/2019 - 31/12/2020

Objectifs :

Les rendez-vous pédagogiques ont pour objectif de contribuer à la formation continue des enseignants et des médiateurs aux enjeux du territoire.

Descriptif :

Formation des enseignants : proposition et mise en œuvre d'un cycle annuel de formation des enseignants par les 2 enseignants-relais mis à disposition par les DAAC de Nancy-Metz et Strasbourg (frais de location de salles, d'entrées d'équipements, de création de documents).
 Formation des médiateurs : poursuite du programme annuel des Rendez-vous Techniques pour les médiateurs (prise en charge des intervenants, frais de déplacements, location de salles, entrée d'équipements...).

Dépenses :

Dépenses prévisionnelles :	TOTAL Programmation	1 000 €
	Formation des enseignants	300 €
	Formation des médiateurs	700 €

Plan de financement :

Recettes prévisionnelles :	TOTAL	1 000 €
	Région Grand-Est	1 000 €

Spectacle et œuvre collective : regards d'enfants sur leurs Vosges du Nord	
Ressources humaines :	Philippe KOFFLER , Laurane CLADEN
Calendrier :	01/01/2019 – 15/07/2019

La sensibilisation des publics aux patrimoines naturels et culturels est une mission fondamentale du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Les enfants et les adolescents, en tant que futurs acteurs et ambassadeurs de ce territoire d'exception, en sont un des publics prioritaires.

Objectifs du projet :

- Permettre à des écoliers et des collégiens de développer leur regard subjectif et sensible sur les Vosges du Nord,
- Faire converger une approche artistique multiple (théâtre, danse, chant, musique, écriture...) dans un cadre pédagogique transdisciplinaire,
- Matérialiser une expérience de territoire par la création d'un spectacle et d'un média,
- Valoriser les connaissances scientifiques acquises par le Parc naturel régional des Vosges du Nord auprès des plus jeunes,
- Favoriser la rencontre entre les enfants et leurs aînés autour de l'histoire des Vosges du Nord.

Descriptif du projet :

En collaboration avec la compagnie Luc Amoros, les enfants seront amenés à participer à la création d'un nouveau spectacle sur l'eau dans les Vosges du Nord et la réalisation d'une maquette sonore et sensible de ce territoire exceptionnel au courant de l'année scolaire 2018/2019. La réalisation de ces traces collectives sera assurée par des artistes professionnels (compagnie de théâtre, artiste plasticienne, danseur/chorégraphe et un musicien batteur/percussionniste) accompagnés tout au long du processus par 4 classes d'enfants du primaire et du secondaire des Vosges du Nord.

Première étape > décembre 2018

Les artistes se rendent dans les classes pour rencontrer les élèves.

Deux ateliers de pratique artistique :

1. **Théâtre : après des jeux et des exercices d'expression corporelle et théâtrale, les enfants inventent des saynètes suivant le spectacle à créer.**
2. **Danse : travail sur le corps, le mouvement, le rapport à l'autre et à l'espace. L'accent sera mis sur les sensations et les rythmes liées à l'eau (lourdeur/légèreté, rapidité/lenteur...) ; les enfants élaboreront des chorégraphies individuelles et collectives.**

Remarque : commencer, dès le début de l'année, par de la danse, autrement dit par le corps et le contact avec le corps de l'autre, permet aux enfants de se regarder autrement ; ils sont dès lors confrontés à une relation à l'Autre, changée, renouvelée et, nous le gagnons, améliorée.

Deuxième étape > fin février-début mars 2019

Les enfants se rendront à la Maison derrière les arbres pour assister à une répétition. Ils vont se remémorer ce qu'ils ont vu, senti et vécu et assister à des répétitions ; ils donneront leur avis et argumenteront ; les artistes leur demanderont de réfléchir aux raisons de faire un spectacle, s'il a un message et, si oui, lequel ; ils leur proposeront aussi de réfléchir aux moyens qu'ils ont trouvés pour dire ce que les artistes ont à dire et d'envisager de le dire autrement...

L'atelier de pratique artistique autour de la création de la maquette sonore : les élèves font la connaissance d'une artiste plasticienne avec laquelle ils élaborent les plans et dessins de la maquette ; avec ses reliefs, ses étangs et ses cours d'eau ; et avec, surtout, ses souvenirs...Cartographie subjective, une Carte du Tendre des Vosges du Nord, en quelque sorte : en trempant son doigt dans les points d'eau (récipients de tailles et formes diverses contenant de l'eau) de la maquette, le visiteur ou la visiteuse entendra des voix de personnes racontant leurs souvenirs, leur rapport à l'eau (l'étang où ils ont appris à pêcher, la première fois qu'ils ont entendu le chant des grenouilles....).

Autant de souvenirs et de témoignages amassés et enregistrés au cours d'un collectage que les artistes auront confié aux enfants de l'école de Baerenthal. Quant à la fabrication de la maquette, en bois des

Vosges du Nord, c'est aux mains des enfants de la SEGPA du Collège de Bouxwiller qu'elle sera confiée, toujours sous la direction de l'artiste plasticienne et des enseignants référents du collège.

Troisième étape > fin mai-début juin 2019

Les enfants reviennent à la Maison derrière les arbres pour assister à la représentation du spectacle abouti. Les artistes demanderont aux enfants ce qu'ils pensent de l'évolution du spectacle ; de constater les changements et de les commenter ; ils leur demanderont également ce qu'ils pensent de son issue et d'imaginer celle qu'ils lui auraient donnée.

L'atelier de pratique artistique : c'est au tour du musicien d'intervenir : les enfants inventeront et fabriqueront des instruments et objets (à partir de matériaux recyclés) dont le son évoque l'eau ; ils feront des jeux et des exercices de rythmes ; ils créeront des polyrythmies ; ils interpréteront et enregistreront ces musiques.

Ces enregistrements intégreront la maquette sonore, telles des virgules musicales entre les différents témoignages.

Publics bénéficiaires :

- L'ensemble des classes de l'école de Baerenthal,
- Une classe de cinquième du Collège La Paraison de Lemberg,
- Un groupe des classes de 6ème, SEGPA et ULIS du Collège de Bouxwiller.

La maquette, première trace collective, voyagera, dès la fin de l'année scolaire 2018/19, dans les établissements et écoles participant(e)s ainsi qu'à l'Atelier Canopé de Strasbourg.

L'enregistrement seul, deuxième trace collective de ce projet, fera l'objet d'une valorisation et sera envoyé à l'ensemble des écoles participantes ainsi qu'aux autres établissements scolaires du territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Nous envisageons également de la faire voyager, au cours de l'année scolaire 2019/2020 dans d'autres établissements scolaires du territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord valorisant ainsi la collaboration entre artistes et enfants. Par la suite, elle pourrait devenir un matériel artistique et pédagogique de sensibilisation aux questions de l'eau.

Dépenses :

Dépenses prévisionnelles :	TOTAL Programmation	8 000 €
	Interventions artistiques	8 000 €

Plan de financement :

Recettes prévisionnelles :	TOTAL	8 000 €
	DRAC	5 000 €
	Autofinancement SYCOPARC	3 000 €

Nouveaux outils de sensibilisation au territoire

Ressources humaines : Philippe KOFFLER, Jean Claude GENOT, Loic DUCHAMP, Alban CAIRAULT

Calendrier : 01/02/2019 - 31/12/2020

Objectifs :

Porter à connaissance, valoriser et donner à comprendre les actions nouvelles portées par le Parc naturel régional des Vosges du Nord auprès du jeune public.

Descriptif :

- Outil pédagogique sur les patrimoines naturels et culturels du site de Hanau : nous souhaitons compléter la malle forêt par un jeu de plateau en bois évolutif et modulable à destination des enfants de fin de cycle2 à la 3ème permettant de valoriser les patrimoines du site et le nouveau sentier de découverte inauguré au mois d'aout 2018.
L'élaboration des contenus sera réalisée par un comité technique composé d'enseignants, des conseillers pédagogiques, de techniciens et de scientifiques. Une phase de test auprès des jeunes publics permettra d'affiner la démarche pédagogique et son appropriation par les structures d'éducation à l'environnement. La conception du plateau de jeu sera confiée à un designer spécialisé dans les contenus didactiques.
- BD Castor : le castor est installé dans le nord du Parc naturel régional des Vosges du Nord depuis quelques années. De nombreux efforts de médiation et de pédagogie sont fait envers les habitants pour comprendre son mode de vie et son intérêt. Le jeune public n'y ayant pas encore été sensibilisé, nous allons réaliser une bande dessinée en collaboration avec une maison d'édition et des artistes conteurs et illustrateurs issus du territoire élargi du Parc. Nous profitons du réseau de diffusion de la maison d'édition et projetons d'acheter à prix coûtants des exemplaires qui seront offerts à l'occasion des différentes manifestations organisées par le SYCOPARC.
- BD Forêt : la forêt des Vosges du Nord recouvre 70 % du territoire du Parc. Elle représente une belle part de nos actions et de manière transversale au sein de l'équipe (charte forestière territoriale, sanctuaires de nature, îlots de senescence, corridor écologique, etc.) que nous souhaitons, de la même manière que pour le castor, valoriser auprès du jeune public.

Dépenses :

Dépenses prévisionnelles :	TOTAL	7 000 €
	Plateau de jeu Hanau	5 000 €
	BD Castor	2 000 €

Plan de financement :

Recettes prévisionnelles :	TOTAL	7 000 €
	Région Grand-Est	7 000 €

Dehors les Vosges du Nord

Ressources humaines :	Philippe KOFFLER
Calendrier :	01/01/2019 - 31/12/2019

Objectifs :

L'objectif est de combiner le contact avec la nature et l'apprentissage autonome (c'est l'enfant qui est l'acteur de ses apprentissages). L'observation et l'analyse des progrès des enfants font partie intégrante du projet et permettent de s'adapter en continu :

Permettre l'épanouissement des enfants.

Permettre aux enfants d'acquérir des connaissances et des compétences en sciences, mais également dans toutes les disciplines scolaires.

Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs apprentissages.

Faire découvrir l'apprentissage autonome à un enseignant et aux parents d'élèves.

Permettre à l'enseignant d'acquérir de l'expérience pour qu'il puisse mener les séances hebdomadaires dehors en autonomie après la fin du projet.

Après une expérimentation pendant l'année scolaire 2015-2016 à l'école maternelle de Lohr (1 intervention /semaine), puis une expérimentation adaptée en 2016-2017 à l'école de Drulingen (intervention de l'animateur plus ciblée en début et fin de projet), les Piverts proposent de déployer ce projet à l'échelle du territoire des Vosges du Nord et de former les animateurs du réseau d'éducation à l'environnement pour que chaque structure puisse prendre en charge 1 classe.

Descriptif :

L'association les Piverts est le porteur principal du projet. Elle assure la méthodologie du projet, la formation des animateurs des autres structures d'éducation à l'environnement qui prendront chacune en charge 1 classe pendant 2 années consécutives, ainsi que la formation des enseignants et l'acquisition du matériel nécessaire.

2019 :

Suivi et formation des enseignants : 2 rencontres.

Face-à-face pédagogique : poursuite des 6 expérimentations.

Élaboration du guide méthodologique.

Dépenses prévisionnelles :	TOTAL	8 125 €
	Poursuite de l'animation dans les classes	8 125 €

Plan de financement :

Dehors les Vosges du Nord : 8 125 €

Recettes prévisionnelles :	TOTAL	8 125 €
	Région Grand-Est (versement direct aux Piverts)	8 125 €